

Avis de constitution

SOCIETE « ANYAMA BTP CONSTRUCTION » en abrégé « ANYAMA.BTP.CONST »

Siège ABIDJAN, ANYAMA ADJAME 1ère EXTENSION
COMPLEMENTAIRE, Lot 75, Ilot 174

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29/09/2025 reçus par Me SONZAHY VAO VINCENT, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 15/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANYAMA BTP CONSTRUCTION »

en abrégé « ANYAMA.BTP.CONST »

Objet : Ladite société ayant pour objet directement ou indirectement, en tout pays et plus particulièrement en république de COTE D'IVOIRE :

- le lotissement ;
- l'ouverture des voies ,voiries et réseaux divers (VRD) ;
- tous travaux de bâtiment et de travaux publics (BTP) ;
- la construction de maisons à vendre ;
- la promotion immobilière ;
- la briqueterie ;
- la rénovation de bâtiments ;
- tous travaux liés aux bâtiments (travaux d'électricité, de menuiserie, de plomberie et de carrelage...) ;
- importation des matériels de BTP ;
- distribution de matériels et de matériaux de construction et de BTP ;

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe;

et généralement, toute opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou

le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, ANYAMA ADJAME 1ère EXTENSION COMPLEMENTAIRE, Lot 75, Ilot 174

Dirigeant(s) M DAGNONKO YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12221 du 05/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73984/GTCA/RC/2025 du 05/12/2025

